

Vernondirect

L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE TOUS LES 15 JOURS

WWW.VERNON-DIRECT.FR

HORS-SÉRIE
SPÉCIAL DÉCONFINEMENT



Déconfinement

La ville s'adapte pour protéger et accompagner les Vernonnais

ACTUS

PAS DE RETARD DANS LES TRAVAUX !

Pendant le confinement, les services de la ville ont continué à travailler sur les grands dossiers d'aménagement urbain qui incarnent le futur de Vernon. Résultat : un planning tenu et des chantiers qui commenceront à l'heure.

- PAGE 5 -

ACTUS

- P. 4 -

Le maire aux côtés des pompiers et des policiers



ACTUS

- P. 10 -

Des masques pour chaque Vernonnais



EN VILLE

- P. 12 -

13 mai : retour du marché



CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

COVID-19



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000

(appel gratuit)

Rentrée 2020 pour les enfants nés en 2017

**Inscription sur www.vernon27.fr,
Compte citoyen**

Plus d'infos au 08000 27200 ou par mail : scolaire@vernon27.fr

ECOLES MUNICIPALES

Rentrée : la ville s'engage pour la sécurité des enfants



Les écoles ont été intégralement nettoyées et désinfectées par la mairie avant la rentrée.

Dès le 12 mai, tous les élèves pourront reprendre le chemin des écoles maternelles et élémentaires sur la base du volontariat. La ville met tout en oeuvre pour les accueillir selon les priorités définies par l'Education nationale.

Pendant deux mois, les petits Vernonnais ont été privés d'école. Malgré la continuité pédagogique assurée par leurs professeurs, l'absence de cours en présentiel était vecteur d'inégalité. Le Gouvernement a donc décidé de rouvrir les écoles, moyennant un maximum de précautions sanitaires. « *Les écoles fonctionnent et la sécurité des élèves est assurée, les parents sont libres d'y envoyer leurs enfants ou non* », a rappelé le maire, François Ouzilleau. **Les effectifs des classes sont limités à 15 élèves (10 en maternelles).** Les élèves prioritaires : ceux dont les parents

travaillent dans des secteurs indispensables à la gestion de crise (soignants etc), ceux issus de familles en fragilité sociale et scolaire (handicap, aide à l'enfance etc) et ceux des classes charnières (grande section, CP et CM2).

GESTES BARRIÈRE ET DISTANCE MINIMUM

Du personnel a été recruté pour désinfecter les écoles plusieurs fois par jour, le soir et le mercredi. Par ailleurs, les tables seront espacées d'un mètre. Afin d'éviter les attroupements, les abords des écoles République, Arc-en-Ciel et Mitterrand seront

sécurisés par la fermeture de rues (proposition n°67 de Vernon Mérite Toujours Mieux!). Le port du masque n'est pas obligatoire pour les élèves. Cependant, **chaque école disposera d'un stock au cas où des élèves présenteraient des symptômes dans la journée.** Les enfants seront

« La sécurité des enfants et des enseignants est notre priorité »

accueillis à la journée (matin : classe, après-midi : étude ou animations). Des repas froids seront servis en classe ou à l'extérieur. Les centres de loisirs et les crèches sont également concernés par la réouverture (effectifs limités à 10 enfants). ■

SENIORS

Poursuite des aides pour les personnes fragiles



Particulièrement exposés, les seniors et les personnes fragiles sont invités à respecter le confinement au-delà du 11 mai. Le maire de Vernon, François Ouzilleau, a donc décidé de poursuivre les mesures d'urgence leur venant en aide après cette date. Cela inclut notamment le transport à la demande et le portage des repas à domicile, étendus à toutes les personnes en situation de fragilité quel que soit l'âge. Mais également la possibilité pour celles-ci de se faire livrer des courses par un agent de la ville. Mise en place en avril, la plateforme d'appels de la mairie en direction des seniors isolés reste également active, elle a déjà apporté de la chaleur à plus de 2000 personnes. Par ailleurs, dans les Résidences Autonomie, les gestes barrière continuent d'être strictement appliqués.

TRANSPORT À LA DEMANDE ET LIVRAISON DES COURSES

02 32 64 79 17

PORTAGE DES REPAS

02 32 64 79 18

Après le confinement : une ville verte et propre !



Pendant toute la durée du confinement, les équipes de l'entreprise SEPUR ont continué à nettoyer la ville. Grâce à la baisse d'activité, les rues de Vernon ont rarement été aussi propres ! Elles doivent le rester, même après le 11 mai. La mairie invite tous les habitants à être respectueux. Rappelons que toute pollution est passible d'amende. Pour vous débarrasser de vos ordures, les déchetteries ont rouvert pour les particuliers selon les modalités suivantes :

- Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (dernière entrée 17h30).
- Tous déchets acceptés sauf le mobilier.
- Les véhicules sont filtrés à l'entrée : 1 véhicule par benne.
- ¼ d'heure maximum par usager.
- 1 passage/semaine max. par usager.
- Les gardiens ne sont pas autorisés à aider les usagers.
- Port de masque et gants fortement recommandé.



Rodéos urbains : 4 motos détruites



Le maire de Vernon, François Ouzilleau, assure son soutien aux pompiers agressés.

Avec les beaux jours, les rodéos urbains sont réapparus dans les quartiers des Valmeux-Boutardes, de Bizy et de Vernonnet. Ces accélérations à dos de motocross ou de quads ni homologués ni assurés sont un danger pour la vie de leurs conducteurs et des passants, mais également

« Ces agissements sont intolérables, nous serons très fermes ! »

une nuisance pour les riverains. La préfecture de l'Eure et la ville ont donc décidé de frapper un grand coup et de sévir fin avril. Une opération conjointe entre la police municipale, le commissariat de

Vernon et la BAC d'Evreux qui a été rendue possible grâce à la vidéo-protection. « Grâce aux caméras, nous avons identifié plusieurs auteurs »,

raconte Hervé Chauvin, chef de la police municipale, « cela nous a permis de saisir 4 motocross pour destruction. »

« Des policiers et des pompiers ont également été agressés, c'est intolérable ! », a déclaré le maire, François Ouzilleau, « je leur renouvelle mon soutien total, nous serons très fermes avec les auteurs de ces violences. » ■



Trafic normal pour les bus

A partir du 11 mai, les bus de ville reprennent leurs horaires d'avant la crise. A bord, les gestes barrière et le port du masque y sont obligatoires. Il n'est plus possible d'acheter des tickets au chauffeur. Par ailleurs, la distanciation physique doit être respectée grâce à un marquage au sol. Les transports scolaires reprennent pour les établissements ouverts, une alerte SMS est prévue en cas de modification des horaires.

SMV HANDBALL 50 000 € de subventions exceptionnelles



Afin d'aider le club à traverser une période difficile, la mairie a décidé de verser 50 000€ au SMV Handball. Une avance sur la subvention 2021 allouée au club. « Nous renouvelons notre soutien au SMV comme nous le faisons depuis 2014, ses joueurs font la fierté de notre commune », a souligné Jérôme Grenier, maire-adjoint en charge des sports.



AMÉNAGEMENT URBAIN

Malgré le COVID-19, pas de retard dans les travaux !



Les travaux de la route de Giverny, qui commenceront en juin, permettront de changer le visage de celle-ci.

Si les travaux ont dû s'interrompre le temps du confinement, les équipes de la ville et leurs partenaires ont avancé sur tous les grands dossiers d'aménagement urbain. Résultat : un planning tenu et des chantiers qui accompagneront la relance économique du pays.

COEUR DE VILLE

(proposition n°30 de Vernon Mérite Toujours Mieux!)

Cette opération majeure n'a pris aucun retard, le télétravail ayant permis de tenir les délais. Les marchés viennent d'être lancés. Leurs attributions seront annoncées à l'automne et les travaux commenceront dans la foulée.

PARC DE LA FONDERIE

(proposition n°7 de Vernon Mérite Toujours Mieux!)

Les études sont en cours de finalisation. Ce vaste projet prévoit la reconversion de cette friche en parc urbain de 3 ha. Les premiers coups de pioche auront lieu en juillet.

BERGES DE SEINE

L'aménagement de l'amont de la rive gauche, du silo au Petit Val, reprendra cette semaine. Le projet est identique à ce qui a été réalisé en aval : béton sablé, pontons en bois, vidéo-protection et wifi. La livraison est prévue pour fin 2020.

CHÂTEAU DES TOURELLES

(proposition n°50 de Vernon Mérite Toujours Mieux!)

Le concours d'architecte sera lancé d'ici la fin de l'année afin d'aménager le monument et de le rendre accessible.

ROUTE DE GIVERNY (RD5)

Les travaux de requalification commenceront, comme prévu, début juin. Cette voie sera entièrement réaménagée dans l'esprit du boulevard urbain (trame paysagère, aménagements de sécurité etc). Le chantier se terminera fin 2020.

ANCIENNE ÉCOLE MARCEL BEAUFOUR

Elle abrite désormais des associations et sera entièrement rénovée et mise en conformité. Le COVID-19 ayant interrompu les activités des associations, la ville va pouvoir avancer plus vite sur ce chantier qui sera achevé à l'automne.

COLLÉGIALE

(proposition n°89 de Vernon Mérite Toujours Mieux!)

La seconde phase des travaux de restauration commencera dès l'automne pour un montant de plus de 2,5 millions d'€ subventionné à 80% par la DRAC.

PARCS PUBLICS

Bienvenue au nouveau Jardin des Arts !



Les parcs et jardins publics sont de nouveau accessibles aux habitants. Et ils pourront en découvrir un nouveau sous peu ! **Les travaux du Jardin des Arts, derrière l'Espace Philippe-Auguste sont en train d'être finalisés** avec, notamment, l'aménagement de la nouvelle fontaine et la refonte du paysage. Les Vernonnais pourront s'y rendre sous réserve de respect des mesures sanitaires : gestes barrière et distanciation physique.

CENTRES SOCIAUX Un soutien pour les habitants



Les centres sociaux et le CCAS ont rouvert leurs portes lundi 11 mai dans le respect des mesures sanitaires. Leurs effectifs sont réduits, néanmoins ils continuent à être un soutien actif pour la population, notamment pour les collégiens, les lycéens et leurs parents. Ils peuvent les épauler dans le cadre de l'enseignement à distance.

Relance économique

AIDE AUX ENTREPRISES : LA VILLE ET SES PARTENAIRES S'ENGAGENT

LE MAIRE, FRANÇOIS OUZILLEAU,
S'EST ENTRETENU EN VISIOCONFÉRENCE
AVEC LES MEMBRES DU CLUB DES COMMERÇANTS
POUR DISCUTER DES AIDES MISES EN PLACE.



REPÈRES

€ 1 MILLIARD D'€

déjà distribué dans le cadre du fonds de solidarité.

€ 70 MILLIONS D'€

débloqués par la région pour aider les entrepreneurs.

€ JUSQU'À 10 000 €

d'aide par entreprise dans les domaines les plus touchés.

Pour faire face à la crise du COVID-19, **plusieurs dispositifs** viennent en aide aux petites entreprises, travailleurs indépendants, micro-entrepreneurs, associations employeuses et professions libérales. Parmi les concernés, de nombreux commerçants et artisans en difficulté.

La ville et l'agglomération suspendent leurs taxes



Ville de Vernon
EN NORMANDIE

- Annulation des **droits de terrasse** 2019 et 2020 (60 000 € au total).
- Reprise du stationnement payant le 18 mai pour favoriser la rotation des clients, **mais prise en charge par la mairie** de l'abonnement des résidents et des commerçants jusqu'à fin juin.
- Relance active du recrutement d'un manager de centre-ville.
- Toujours **pas d'augmentation des impôts** (depuis 2014).



- Report sine die de la **taxe de séjour**.
- Possibilité de report **des factures d'eau**.
- Poursuite du FISAC (fonds d'aide aux commerces).

Contact : ☎ 02 32 21 03 18

“ Depuis 2014, nous avons créé un grand nombre de dispositifs pour soutenir financièrement les commerçants et artisans locaux, nous les aiderons donc à surmonter cette crise.
Johan Auvray, maire-adjoint



RÉGION
NORMANDIE

Des prêts jusqu'à 50 000 € avec la Région Normandie

- Report d'échéances des **créances régionales** de 6 mois.
- **Prêt Croissance TPE** : 10 à 50 000 € de prêt pour financer le développement des entreprises de plus de 3 ans et de moins de 50 salariés.
- **Prêt Trésor COVID-19** : mobilisation d'une aide à la trésorerie en contrepartie d'un prêt bancaire remboursable sur 4 ans.
- **Prêt Rebond** : aide à la trésorerie à 0% sans garantie, de 10 000 à 50 000 € remboursable sur 5 ans.
- **Dispositif Impulsion** (voir page suivante).

Contact :

☎ 02 35 52 22 00

@ covid19-eco@adnormandie.fr



Le Département de l'Eure mobilise 4 millions d'€

- **Toutes les communes** peuvent candidater pour financer des projets répondant à des besoins locaux d'intérêt général.
- Ces projets peuvent être **nouveaux ou anciens** et non retenus par le passé.
- Ils favoriseront l'activité des **petites et moyennes entreprises locales** actuellement en crise.
- **Extension du remboursement** de la part départementale de la taxe foncière des commerçants.

Contact : ☎ 02 32 31 50 50

“ La Région participe activement au fonds de solidarité pour les entreprises (cf. page suivante) mais elle propose aussi des prêts pour les aider avec leur trésorerie. François Ouzilleau, maire de Vernon et conseiller régional

Les mesures d'État



Le dispositif de chômage partiel simplifié et renforcé

→ **84% du salaire net** pour les salariés (100% pour ceux au SMIC) intégralement remboursés par l'État.

Contact : ☎ 0 800 705 800

Une aide au rééchelonnement des crédits bancaires

→ Soutien de l'État pour **négoier avec sa banque** un rééchelonnement des crédits.

→ **Engagement des banques françaises** à reporter jusqu'à 6 mois les crédits des entreprises sans frais.

Plus de temps pour payer impôts et cotisations

→ **Report des échéances fiscales et sociales** du mois de mai au 30 juin.

→ Possibilité de demander le report sans pénalité du règlement des prochaines échéances **d'impôts directs**.

→ Modulation du taux et des acomptes de **prélèvement à la source** pour les travailleurs indépendants.

→ Possibilité de reporter le paiement des **cotisations URSSAF** jusqu'à 3 mois sans pénalité.

→ **Remise d'impôts directs envisageables** au cas par cas selon la situation.

→ **Annulation des charges sociales et patronales** de mars, avril et mai pour tous les secteurs contraints à une fermeture administrative.

300 milliards débloqués pour des prêts de trésorerie

→ **Garantie couvrant automatiquement 90% des prêts** consentis par les banques entre le 16 mars et le 31 décembre.

→ **Prêt Atout** : jusqu'à **10 millions d'€** pour les PME sur une durée de 3 à 5 ans.

Contact : ☎ 0 969 370 240



COVID-19 À PARTIR DU 18 MAI

Seine
Normandie
AGGLOMÉRATION

IMPULSION RELANCE NORMANDIE

MISE EN ŒUVRE PAR LA RÉGION NORMANDIE
ET TOUTES LES INTERCOMMUNALITÉS
NORMANDES

**Subvention
de 1 000 € ou
1 500 € pour
les TPE**

Vérifiez les critères
d'éligibilité sur :
www.adnormandie.fr



Fonds de solidarité : mode d'emploi

Lancé par l'Etat et les Régions, le fonds de solidarité vient en aide **aux très petites entreprises de 0 à 10 salariés (volet 1) ou d'au moins un salarié en CDD/CDI (volet 2), aux travailleurs indépendants, aux micro-entreprises et aux professions libérales** touchés par la crise du COVID-19. Renseignements : economie.gouv.fr



SOMMES DÉBLOQUÉES POUR LE FONDS



ETAT
7 milliards d'€



RÉGIONS FRANÇAISES
500 millions d'€



RÉGION NORMANDIE
70 millions d'€

VOLET N° 1 : → Lancé le 3 avril
Reconductible pour les mois de mars, avril et mai

1500 €
Montant maximum de l'aide défiscalisée

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :

- Chiffre d'affaires annuel ≤ 1 million d'€
- Bénéfice annuel imposable ≤ 60 000 €
- Avoir entre 0 et 10 salariés ETP
- Perte de chiffre d'affaires ≥ 50% entre mars/avril/mai 2019 et mars/avril/mai 2020 ou fermeture administrative

→ **DEMANDER L'AIDE :** impots.gouv.fr

VOLET N° 2 : → Lancé le 15 avril

De 2000 € à 5000 €
Montant de l'aide complémentaire défiscalisée

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :

- Avoir bénéficié du volet n°1
- Avoir au moins 1 salarié en CDI ou CDD
- S'être vu refuser un prêt bancaire
- Risquer la cessation de paiement immédiate

→ **DEMANDER L'AIDE :** nor-soutien-tpe.mgcloud.fr

⚠ Pour les professionnels de la restauration, des cafés, de l'hôtellerie, du tourisme, de l'événementiel, du sport et de la culture ⚠

Le fonds de solidarité est étendu au-delà du mois de mai

Les aides du second volet sont élargies jusqu'à 10 000 €

Exonération automatique des cotisations fiscales pendant la période de fermeture (mars-juin)

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ : → Chiffre d'affaires annuel ≤ 2 million d'€ → Entreprises ≤ 20 salariés

Les entreprises qui ne répondent pas aux critères nécessaires pour bénéficier du fonds national sont invités à se renseigner sur le dispositif régional **IMPULSION RELANCE NORMANDIE**

LA SOLIDARITÉ AU BOUT DU FIL



Des masques pour chaque Vernonnais

Les couturières bénévoles des centres sociaux ont des doigts de fées. Mobilisées contre le COVID-19, elle produisent des centaines de masques en tissu aux normes AFNOR pour protéger les Vernonnais.

Au Centre social des Pénitents, le ronron des machines à coudre emplit la salle le matin. A l'Espace Simone Veil, c'est l'après-midi que les mains s'activent. Chaque atelier réunit plus d'une dizaine de couturières bénévoles. Elles sont devenues maîtresses d'un nouvel art : la couture de masques aux fameuses normes AFNOR. Réalisés en 100% coton, ces masques lavables sont destinés au grand public. *« C'est un travail très minutieux, il y a beaucoup de critères à respecter »*, décrit une des couturières. A l'origine de cet élan de solidarité, il y a l'atelier couture de l'Espace Simone Veil. La semaine de Pâques, ses membres se mettaient à l'ouvrage et réalisaient 400 masques, distribués à des associations et aux seniors. Après une pause, la fabrication a repris début mai : 500 masques

« C'est très minutieux, il y a beaucoup de critères à respecter »

sortent désormais des ateliers chaque semaine, distribués aux associations caritatives et aux seniors des Résidences Autonomie. D'ailleurs de son côté la mairie avait déjà commandé des masques. 20 000 masques chirurgicaux d'abord, pour ses agents et le personnel soignant. Ce sont ensuite 30 000 masques alternatifs lavables qui ont été commandés, il y a deux semaines, à destination des personnes fragiles. Une commande renouvelée une semaine plus tard, portant leur nombre à 60 000. **Ces masques seront distribués aux Vernonnais, notamment par le biais du porte à porte mobilisant agents du CCAS et élus.** Grâce aux efforts de la ville et des bénévoles, mais aussi du Département, qui fournira un masque à tous les Eurois, chaque habitant sera muni d'au minimum 3 masques. ■

Centre social des Pénitents | 12 rue du Dr. Chanoine | 02 32 51 15 53 | Espace Simone Veil | boulevard d'Aylmer | 02 32 64 39 15



LE GRAND ANGLE

UN FLEURISSEMENT PRÊT POUR L'ÉTÉ !

Une véritable coordination a pu être opérée ces derniers mois entre le service des espaces verts et les entreprises partenaires avec un soutien actif aux producteurs de fleurs. Ce travail a permis aux équipes d'assurer le fleurissement d'été avant le 11 mai dans le strict respect des mesures sanitaires.



MARCHÉS

Dès le 13 mai, les marchés sont de retour !

Depuis le 23 mars dernier, les Vernonnais étaient nombreux à déplorer la fermeture des marchés. Qu'ils se rassurent, ils pourront de nouveau faire le plein de produits frais dès cette semaine. Suite aux annonces du Premier ministre, le maire, François Ouzilleau a donné son feu vert à la réouverture des marchés vernonnais, dont le premier se déroulera mercredi 13 mai en centre-ville. **« Une ville sans son marché n'a pas le même visage, nous sommes donc très heureux de pouvoir accompagner sa réouverture »,** assure Johan Auvray, maire-adjoint en charge des commerces, **« la police municipale sera présente afin de s'assurer que les consignes sanitaires sont bien appli-**



Les commerçants se sont organisés pour respecter les mesures d'urgence.

quées, par ailleurs les élus et le délégataire sont à l'écoute des commerçants pour que tout se passe bien ».

RESPECT DES GESTES BARRIÈRE

En effet, cette réouverture, comme celle des commerces

(voir article ci-contre), est accompagnée de mesures sanitaires obligatoires afin d'éviter la propagation du COVID-19.

Commerçants et clients devront respecter scrupuleusement les gestes barrière et la distance d'un mètre entre

les personnes. *« C'était déjà le cas lors du dernier marché avant la fermeture et ça s'est très bien passé, les gens ont été respectueux »,* raconte Jean-Luc Miserey, fromager sur le marché du centre-ville. *« Concernant notre stand, un panneau indique la distance à respecter dans la queue, nous portons des masques, nous nous lavons les mains à l'eau chaude et nous désinfectons l'appareil à carte bancaire entre chaque client »,* détaille le commerçant, *« nous sommes contents que le marché rouvre, la période du confinement a été éprouvante même si nous avons pu continuer à travailler en livrant à domicile ».* Gageons que, de leur côté, les clients seront tout aussi heureux de retrouver leurs stands favoris. ■

ÉVÉNEMENTIEL

Annulation de la Foire : ce n'est que partie remise !



Les rassemblements de plus de 5000 personnes attendront septembre. En 2019, la Foire en avait réuni 30.000.

La nouvelle n'aura surpris personne mais attristé tous les Vernonnais, privés de leur grand rendez-vous annuel. En 2020, la traditionnelle Foire de Vernon (5-7 juin) n'aura pas lieu. Tout comme une série d'événements tant attendus du public : le Salon du Livre de Bizy (24 mai), la Fête de la Musique (21 juin) ou bien le feu d'artifice du 14 juillet. **En effet, les annonces du gouvernement sont claires : durant le déconfinement progressif, qui s'étendra jusqu'à l'été, les événements rassembleurs sont**

interdits. *« J'ai demandé à Johan Auvray, mon adjoint en charge de l'événementiel, d'organiser au second semestre, dans le calendrier décidé par le gouvernement, des moments festifs, de convivialité et de grande qualité qui nous permettront de nous retrouver en toute sécurité »,* a souligné le maire, François Ouzilleau, lors de sa permanence du 14 avril. À partir de septembre, plusieurs événements ponctuels verront donc le jour afin de rattraper le temps perdu et faire renaître l'esprit festif typique de Vernon.

DÉCONFINEMENT

Les commerces de nouveau ouverts à partir du 11 mai



En achetant local, les Vernonnais ont le pouvoir d'aider les commerces de proximité durement touchés par la crise sanitaire.

Le Premier ministre Edouard Philippe le déclarait lors de son intervention devant l'Assemblée le 28 avril : « *il va falloir apprendre à vivre avec la COVID-19* ». Pas question donc d'aller se bousculer dans les magasins du centre-ville vernonnais dès le confinement terminé. **En effet, si les commerces rouvrent ce n'est pas sans règles, au premier rang desquelles le respect des gestes barrière et de la distanciation physique.** « *Chaque commerce doit respecter un cahier des charges strictes limitant le nombre de personnes à l'intérieur de la boutique et organisant les flux d'entrée/sortie pour respecter la distanciation so-*

ciale », rappelle Johan Auvray, maire-adjoint en charge des commerces. Un impératif qui passe principalement par un marquage au sol afin que les clients respectent leur place dans la file d'attente. Concernant les masques, si leur port n'est pas obligatoire, il reste vivement encouragé pour les vendeurs comme pour les clients. D'ailleurs, un commerçant peut interdire l'accès de son magasin aux personnes qui n'en sont pas munies s'il le souhaite.

LES CLIENTS ONT LEUR RÔLE À JOUER

« *Je suis certain que les commerçants seront prêts à accueillir leurs clients dans les meilleures conditions* »,

Depuis le 17 mars dernier, la majeure partie des commerces, hors alimentation était fermée par décision gouvernementale. Si les magasins peuvent désormais rouvrir, ce n'est pas sans certaines précautions sanitaires.

assure le maire, François Ouzilleau, « *de leur côté, les Vernonnais doivent conserver le réflexe de consommer local afin d'aider les commerçants du centre-ville qui participent*

« Chaque commerce doit respecter un cahier des charges strictes »

à l'attractivité de notre ville ». **A l'heure actuelle, les seuls établissements demeurant fermés sont les cafés et les restaurants.** Si leur ouverture est encore jugée trop risquée par le Gouvernement, celui-ci devrait s'exprimer sur le sujet d'ici la fin du mois de mai. ■



Ecoliers : devenez conseiller municipal !



Créé en 2014, le Conseil municipal des enfants donne la parole aux jeunes. Tous les 2 ans, 11 filles et 11 garçons sont élus par leurs camarades parmi les élèves vernonnais de CE2 pour représenter les écoles publiques et privées de la ville. Le mandat de conseiller consiste à se réunir pour échanger au sein de son établissement scolaire et proposer des projets à mettre en place sur différents thèmes (solidarité, environnement, animation etc). **Le mandat des conseillers touche à leur fin, il est temps d'élire leurs successeurs !**

Vous êtes élève de CE2 et souhaitez vous porter candidat ?

Service Démocratie participative :

flacaisse@vernon27.fr
(30 juin dernier délai)

MÉDIATHÈQUE, CONSERVATOIRE & THÉÂTRES

A partir du 11 mai, cultivez-vous sans risque

Malgré le déconfinement, la plupart des équipements culturels ne pourront réouvrir dès le 11 mai. Leurs équipes s'organisent pour que les Vernonnais continuent à se cultiver. Première nouveauté : des livres en *drive* !



Grâce au site internet de la médiathèque, des milliers de livres sont réservés de chez soi.

Les ebooks, c'est bien pratique. Mais au bout de deux mois de confinement, l'envie de tenir un nouveau livre (en papier, s'entend) dans les mains se fait sentir ! **Si la médiathèque de Vernon ne peut encore accueillir du public, elle propose désormais un service de drive.**

Le principe est simple : il suffit de se rendre sur son site internet et de réserver les ouvrages, CD ou autres DVD que vous souhaitez emprunter. Un créneau vous est ensuite attribué pour venir retirer votre commande à la médiathèque qui conserve ses horaires habituels d'ouverture. « Quant aux personnes dans l'incapacité de se déplacer, elles peuvent se faire livrer en contactant directement la médiathèque ! », souligne le maire de Vernon, François Ouzilleau. Par ailleurs, pen-

sez à rendre les livres que vous avez lu et relu pendant le confinement : pour cela, les boîtes de collecte devant l'Espace Philippe-Auguste sont de nouveau utilisables.

« Les seniors ont la possibilité de se faire livrer des ouvrages »

LES SALLES DE SPECTACLES TOUJOURS FERMÉES

Concernant le conservatoire, le retour à la normale ne pourra se faire qu'à partir de septembre pour les élèves et les professeurs. Son activité continue donc à distance comme pendant le confinement sous forme de télétravail. N'hésitez pas à consulter sa page Facebook

si vous souhaitez voir les auditions vidéos réalisées par les jeunes musiciens et leurs enseignants ! Les salles de spectacles, quant à elles, ne peuvent reprendre leurs activités dans l'immédiat comme l'a annoncé le Premier ministre le 28 avril dernier. Il faudra donc attendre encore pour retrouver les gradins de l'Espace Philippe-Auguste et du Centre Culturel Guy Gambu. Les seuls qui s'y rendront encore sont les techniciens qui procéderont à l'entretien des installations en respectant strictement les gestes barrière. Grâce à eux, les salles seront parées pour la rentrée culturelle de l'automne, prête à nous faire de nouveau rêver. ■

biblio.sna27.fr
02 32 64 53 06
conservatoiresna27

LUDOTHÈQUE Plein de jeux à emporter



Fermée au public, la ludothèque municipale propose également un **service de drive à tous ses adhérents** (quelle que soit leur formule) à partir du 18 mai. Ils sont invités à contacter Mme Barré par téléphone ou mail. Elle les conseillera sur quels jeux emprunter et leur donnera un créneau pour venir les chercher dans le respect des gestes barrière. Tous les jeux sont désinfectés entre chaque prêt.

02 32 51 13 55
abarre@vernon27.fr

musée de Vernon

Une réouverture partielle

Le musée municipal de Vernon ouvrira de nouveau ses portes aux visiteurs à partir du mercredi 13 mai. **Ses horaires sont modifiés : 14h-18h du lundi au vendredi, 10h-12h puis 14h-18h le week-end.** La boutique ne sera pour l'instant pas rouverte. Pour cette période, la gratuité a été étendue à tous les visiteurs et plus seulement aux Vernonnais.

Vernonnais et
candidat aux
élections municipales
sur la liste

Générations
Vernon, Gaël
Musquet est un
hacker qui met
son savoir-faire au
service de la
communauté.
Spécialiste des
situations d'urgence
et des catastrophes
naturelles, il analyse
la gestion de la crise
du COVID-19.

GAËL MUSQUET

HACKER CITOYEN



QUELLES LEÇONS POUVONS-NOUS TIRER DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 ?

La première leçon pour moi, c'est la solidarité. Elle s'est manifestée spontanément à tous les niveaux. J'ai vu des industriels de Vernon s'impliquer auprès des soignants pour fabriquer des respirateurs, mais également des développeurs, des agriculteurs, des boulangers, des couturières, des enseignants se mobiliser afin de soutenir les plus précaires. Comme dans beaucoup de crises que j'ai pu observer, la grande majorité des citoyens est solidaire et fait preuve de sang-froid.

COMMENT LA TECHNOLOGIE PEUT-ELLE NOUS AIDER À AFFRONTER CE TYPE DE CRISE DANS LE FUTUR ?

La technologie sans ces humains solidaires serait bien inutile. Cette solidarité doit

s'entretenir entre générations, métiers, quartiers. Les réseaux sociaux ont permis de tisser dès le début les liens entre les citoyens. Il faut continuer à renforcer ce lien et former à leur usage pour éviter la propagation de fausses rumeurs. Il faudra aussi utiliser cette technologie pour mieux informer, former et alerter face aux risques. Notre pays déploie plusieurs nouveaux réseaux numériques : la 5G, le DAB+ pour la radio numérique terrestre et le DVB-T2 qui remplacera la norme de télévision numérique terrestre. Ces nouvelles tech-

nologies disposent de toutes les ressources permettant d'alerter les citoyens dans le respect de leur vie privée.

A VERNON, PAR EXEMPLE, QUELLES IDÉES SOUHAITERIEZ- VOUS PORTER POUR PLUS DE RÉSILIENCE ?

Tous les pays européens vont devoir mettre à disposition de leurs citoyens un système d'alerte par téléphone mobile d'ici 2022. Nous pouvons, à Vernon, prendre de l'avance en expérimentant ces nouveaux réseaux numériques et préparer les grands événements

sportifs de 2023 (Coupe du Monde de Rugby) et les Jeux Olympiques de Paris en 2024. Je travaille actuellement sur

**« Les réseaux
sociaux ont permis
de tisser des liens
entre les citoyens »**

les systèmes d'alerte des JO 2024 et je mettrai à disposition ces travaux pour tous les types de risques naturels et technologiques auxquels nous sommes exposés.

► **GROUPE GÉNÉRATIONS VERNON** Depuis le 17 mars dernier et le début du confinement, la sécurité sanitaire des Vernonnais et la continuité du service public ont été notre priorité. Nous préparons depuis plusieurs jours l'après-confinement afin que celui-ci se déroule au mieux pour les familles notamment. François Ouzilleau réunit chaque semaine la cellule de crise, organise des permanences en direct sur Facebook et a présenté la semaine dernière notre Plan local de déconfinement. Nous tenons ici à saluer l'engagement et l'implication des services, que ce soit en télétravail ou sur le terrain pour assurer les missions de service public et qui ont, tous les jours, fait le maximum pour être à vos côtés. Concrètement, nous avons élargi dès le début les horaires de la police municipale, renforcé le soutien du CCAS, étendu les aides à domicile, le portage de repas et le transport à la demande. Les agents ont également appelé les seniors isolés ou en situation de précarité pour veiller à leur santé et leur sécurité pendant le confinement. Nos priorités restent les mêmes : adapter le service public, protéger les plus fragiles et accompagner la reprise économique. Vous pouvez compter sur vos élus Générations Vernon.

Sébastien Lecornu, Président de Générations Vernon

► **GROUPE VERNON TOUS ENSEMBLE** La situation provoquée par le Covid-19 est sans précédents pour les générations actuelles et il est encore trop tôt pour déterminer les éventuelles responsabilités de nos décideurs. Mais on peut d'ores et déjà être surpris par la modestie de la communication de nos édiles en chef. Eux d'habitude si prompts à dégainer le tweet pour mettre en avant leurs «grandes oeuvres» ou dévaluer tout ce qui pourrait venir de leurs oppositions sont étrangement muets et en panne d'inspiration pour accompagner concrètement les Vernonnaises et les Vernonnais dans la crise et, plus inquiétant, pour préparer la sortie de cette crise. Marins par temps calme, c'est donné à beaucoup de monde et relativement facile. Mais véritable capitaine dans la tempête qui sait protéger et mener son équipage à bon port, ce n'est plus jouer avec nos jeux modernes mais savoir prendre des décisions pas forcément faciles et qu'il faudra accepter d'assumer.

Steve Dumont pour le groupe Vernon Tous Ensemble

► GROUPE VERNON CONVICTIONS

TEXTE NON PARVENU

V. Lambert, HF.Cotte, A. Brenier

► **GROUPE VERNON AVANCE** Mais où est passé le soldat Lecornu ? Depuis le début de la pandémie, le représentant local du gouvernement se fait très discret. N'oublions pas qu'il appartient à un gouvernement qui a ignoré les demandes répétées des soignants et des hôpitaux pour obtenir des moyens suffisants à la prise en charge des malades. Tout le monde aujourd'hui mesure la pertinence de ces revendications. A Vernon aussi il faut donner les moyens à l'hôpital de fonctionner correctement, et cela commence par des travaux de rénovation et d'agrandissement du service d'urgences, de faciliter le stationnement du personnel hospitalier pour se rendre au travail, et non pas leur faire l'aumône de quelques places en nombre insuffisant ! Quand tout sera de nouveau calme, gageons qu'on l'entendra dire que sans lui l'hôpital de Vernon n'existerait plus. Comme d'habitude il va décerner une ou deux médailles en guise de somnifère. Mais les Vernonnais ne sont pas dupes : ils sauront réclamer des comptes quand le moment sera venu.

P. Nguyen-Thanh, H. Segura, G. Sino

► GROUPE VERNON BLEU MARINE

TEXTE NON PARVENU

-

Sudoku

- Moyen -

En partant des chiffres déjà inscrits, remplissez la grille de sorte que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3 par 3 contienne une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

5			1		7			
3	7						2	8
	9			8		4		
	5		9	7				1
		7				3		
1				5	4		8	
		5		6			7	
4	2						6	9
			2		1			4

SOLUTION DU N° PRÉCÉDENT

6	5	3	7	1	4	2	8	9
1	4	8	2	6	9	7	3	5
2	9	7	3	5	8	4	6	1
8	3	9	4	7	1	6	5	2
4	2	1	5	3	6	8	9	7
5	7	6	9	8	2	3	1	4
7	1	4	6	9	3	5	2	8
3	8	2	1	4	5	9	7	6
9	6	5	8	2	7	1	4	3

©Fortissimots
Solution dans le prochain numéro.

Mots fléchés

GEANT DU JAZZ UTOPIQUES	VOISINE DU TOGO DÉTRUISAIT	ARBRE EN VILLE PRÉFECTURE DU 47	ARROSÉS	PRISE DE CONSCIENCE CACHE	PRONOM RÉFLÉCHI
→	↓	↓	↓	↓	↓
BANDE DESSINÉE POSÉE À TABLE			PARASITE		
→					
				LIEU DE SÉJOUR	SANS BAVURE
FIT LA PEAU PETIT GROUPE			FLEUVE D'EUROPE		
→					
		COMMERCE RAFALE			
INFLAMMATION TRANCHE DE VIE			AGENT DE LIAISON PREMIÈRE NOTE	NÉGATION	
→					
	DANS LA GAMME		ÉLIMENT		
REMET SUR PIED			FOND DE TONNEAU		
→					

©Fortissimots - Solution dans le prochain numéro.

SOLUTION DU N° PRÉCÉDENT

C	V	A	B	V
B	A	C	A	L
S	U	R	A	I
S	C	I	E	C
A	R	C	H	E
I	D	A	H	O
E	S	T	A	R
S	U	S	C	E
R	E	A	L	X

Directeur de la publication : François Ouzilleau

Rédacteur en chef : Jean-Sébastien Létang

Assistante : Mathilde Morganti

Mise en page / infographie : Virginie Smydy

Crédits : Ville de Vernon - ©Shutterstock.com - ©freepik.com

Impression : Lescure Théol - 27120 Douains (02 32 77 32 40)

Imprimé à 16000 ex. sur papier écologique avec encres végétales

Régie publicitaire : Villiers communication (06 11 76 13 64 -

contact@villiers-communication.fr) • **Coût de l'exemplaire :** 0,19 €

Vernodirect contact@vernon-direct.fr



**VERNON
TOUJOURS
PLUS VERTE**



OISEAUX : devenez observateur bénévole !

Le confinement vous a permis de passer plus de temps dans votre jardin ou sur votre terrasse ? Vous y avez sûrement croisé nos amis les oiseaux ! Peut-être même êtes-vous devenu familiers avec certains moineaux, merles et autres tourterelles qui viendraient vous voir régulièrement. Autant d'observations qui peuvent servir aux scientifiques.

C'est pourquoi le Muséum national d'Histoire naturelle et la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) organisent, depuis 2012, l'opération Oiseaux des Jardins. Elle regroupe déjà 13 000 bénévoles qui comptent les oiseaux autour de chez eux. Un recensement de la faune ouvert à tous et qui constitue le plus grand dispositif de science participative en France.

Pour commencer à compter rendez-vous sur :
www.oiseauxdesjardins.fr

CALENDRIER DU DÉCONFINEMENT (SOUS RÉSERVE D'ÉVOLUTIONS)

1^{re} phase : du 11 mai au 2 juin

A PARTIR DU 11 MAI :

	Possibilité de circuler sans attestation sauf pour les déplacements de plus de 100 km . Ces derniers restent interdits sauf motifs professionnel ou familial impérieux : dans ce cas vous devez être muni d'une attestation spécifique.		Port du masque non obligatoire <u>sauf</u> dans les transports en commun.
	Poursuite du confinement pour les seniors et les personnes fragiles mais sans contrôle .		Les événements publics ou privés sont limités à 10 personnes maximum .
	Réouverture des écoles maternelles et élémentaires sur la base du volontariat des parents .		Réouverture des crèches .
	Maintien du télétravail quand c'est possible.		Tests massifs des individus présentant des symptômes, de leurs proches et des personnes qu'ils ont fréquentées.
	Réouverture des marchés .		Réouverture de l'ensemble des commerces sauf les cafés et restaurants .
	Reprise des transports locaux .		Réouverture des parcs et des jardins .
	Possibilité de reprendre une pratique sportive individuelle à plus d'un kilomètre du domicile.		Réouverture des médiathèques et des petits musées locaux .

A PARTIR DU 18 MAI :

	Réouverture des collèges en commençant par les classes de 6^e et 5^e .
---	--

2^e phase : du 2 juin à l'été

	En fonction des décisions : réouverture ou non cafés et des restaurants .		Fin du dispositif d'activité partielle pour les entreprises.
	En fonction des décisions : réouverture ou non des lycées , à commencer par les professionnels.		En fonction des décisions : réouverture ou non des cinémas, des salles de concerts et des salles des fêtes .

3^e phase : à partir de septembre

	En fonction des décisions : réouverture ou non des grands événements de plus de 5000 personnes (festivals, compétitions sportives etc.)
--	--

VÉLO, RANDO, ABDOS

Profitez des équipements sportifs de plein air !

Fini de courir en boucle autour de votre maison pendant une heure. **A partir du 11 mai, les Vernonnais peuvent reprendre une activité physique sans limite de temps et à plus d'un kilomètre de leur domicile.** Cependant, deux interdits demeurent : les sports collectifs et la pratique en intérieur. Mais pour ceux qui ont besoin de se défouler, il y a plein d'alternatives : course à pied, vélo, randonnée ou bien fitness en extérieur. Profitez donc de cette période pour utiliser les équipements sportifs de plein air. Trois par-



cours de musculation vous attendent : aux Valmeux, aux Boutardes et sur les berges de Seine. Ils sont complétés

par un parcours dédié aux exercices de cardio en forêt de Bizy : le Parcours du Cœur. Vous pouvez également taper

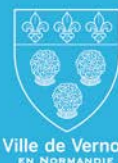
quelques balles dans un des 7 city-stades de la ville mais, attention, vous ne devez pas être plus de 10 personnes ! Et pour admirer la nature, n'oubliez pas la Seine à Vélo, piste flambant neuve pour bicyclettes, rollers, instruments de glisse urbaine ou paires de chaussures.

GYMNASES ET STADE FERMÉS

Pour le moment l'ensemble des gymnases, salles de sport, la piscine, ainsi que le stade de Vernonnet demeurent fermés. Les clubs de sport où la pratique est collective ont dû interrompre leurs activités. Pour ceux dont la pratique est individuelle, n'hésitez pas à contacter les présidents de clubs pour connaître leurs modalités d'ouverture. ■

RECEVEZ
VERNON DIRECT
PAR MAIL¹
LA VEILLE DE
SA SORTIE

INSCRIPTION
SUR VERNON27.FR



Ville de Vernon
EN NORMANDIE



**IL N'A JAMAIS ÉTÉ
AUSSI **SIMPLE** DE
SAUVER UNE VIE**

#JERESTECHEZMOI



Ville de Vernon
EN NORMANDIE